

REPUBLIQUE FRANCAISE

Ministère de la Justice

**Arrêté du 4 décembre 2019 portant nomination
(régisseurs d'avances et de recettes) au tribunal d'instance de Menton**

NOR : JUS B1935620A

La garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu le décret n°92-681 du 20 juillet 1992 relatif aux régies de recettes et aux régies d'avances des organismes publics ;

Vu l'arrêté du 7 mars 1996 habilitant le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, à instituer des régies de recettes et des régies d'avances auprès des juridictions civiles et pénales ;

Vu l'arrêté du 14 mai 1996 portant institution de régies d'avances et de régies de recettes auprès des juridictions civiles et pénales ;

Vu la décision des chefs de la cour d'appel d'Aix-en-Provence en date du 27 novembre 2019 portant délégation au tribunal d'instance de Menton ;

ARRÊTE

Article 1

Monsieur Benjamin NIEL secrétaire administratif au tribunal de grande instance de Nice, délégué par décision des chefs de cour, en date du 27 novembre 2019, est nommé, à compter du 1^{er} décembre 2019, à titre exceptionnel pour la période du 1^{er} décembre 2019 au 31 décembre 2019, régisseur intérimaire au tribunal d'instance de Menton.

Article 2

Le directeur des services judiciaires est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice et notifié par les chefs de la cour d'appel d'AIX-EN-PROVENCE, en leur qualité d'ordonnateurs secondaires au comptable assignataire.

Fait, le 4 décembre 2019

La garde des sceaux, ministre de la justice,
Par délégation,
P/le sous-directeur des ressources humaines des greffes
P/la cheffe du bureau des carrières et de la mobilité
professionnelle,
L'adjointe à la cheffe du bureau,



Sandrine DE VILLELE